

Publié le 12 janvier 2024

Montpellier métropole, un cimetière métropolitain pour les 31 communes et la communauté musulmane

Le coup de cœur du jury des Trophées des Epl a été attribué à la SA3M pour son rôle dans la création d'un cimetière sur la métropole de Montpellier. L'objectif est de mutualiser les besoins en terme d'inhumation des 31 communes et d'augmenter les places destinées à la communauté musulmane pour lesquels peu de communes disposent d'infrastructures adaptées.



Le cimetière communal de Montpellier, érigé en 1979, était devenu trop petit. La métropole a donc décidé de l'étendre et de mutualiser dans le même temps les infrastructures funéraires des 31 communes qui composent la métropole (480 000 habitants). Les concepteurs du projet sont partis du paysage pour imaginer cette extension, inscrite de ce fait dans une perspective de lutte contre le réchauffement climatique. L'extension repose en effet sur le principe d'un parc paysager public, mêlant les infrastructures funéraires, les lieux d'inhumations multiconfessionnels et les lieux de recueillement. Une extension du cimetière est prévue courant 2025 pour faire face au risque de saturation de places, notamment pour la communauté musulmane. Le financement est assuré intégralement par la métropole de Montpellier sur son budget d'investissement. Le montant de l'opération est de 26,5 M€ TTC, dont 21,6M€ TTC de travaux.

Une vision funéraire et paysagère

La **SA3M** a joué un rôle de chef d'orchestre dans cette opération, pour porter la vision singulière d'une conception funéraire et paysagère. **Son savoir-faire reconnu de coordination de tous les acteurs impliqués** lui a permis de relever tous les défis, à savoir la recherche de la beauté paysagère et architecturale, sans oublier en arrière-fond l'amélioration de la qualité du service au public, l'insertion dans son environnement. L'atteinte de la performance environnementale et les innovations intrinsèques du projet se combinent dans ce lieu grâce à l'action efficace de la Spl.

« Plus qu'un cimetière »

« La création d'un cimetière métropolitain, dans le prolongement du cimetière municipal Saint-Étienne sur le site de Grammont à Montpellier, répond aux besoins de nouvelles places de sépultures sur notre territoire confronté à une pression démographique importante. Cet équipement est complémentaire à l'offre existante des cimetières communaux des 31 communes de la Métropole. Il va permettre d'offrir de meilleures conditions d'obsèques à la population métropolitaine dans un cadre neutre, laïque et républicain et dans le respect des

cultes et des rites funéraires de chacun. Nous avons choisi de faire de cet endroit plus qu'un cimetière : **un grand parc paysager, plus végétal que minéral. Un lieu d'apaisement, propice au recueillement qui contribue à supporter la douleur du deuil** », se réjouit **Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole.**

4 000 places libérées dans la première phase

Concrètement, le projet se déploie en 3 phases sur une surface totale de 13,5 ha et une capacité totale de 11.000 places. La phase 1 a été achevée, occupe une surface de 8,7 ha (dont 4,7 ha d'espaces plantés). Elle offre une capacité de 4 000 places et intègre toutes les infrastructures du cimetière à terme : **conciergerie, ossuaire, columbariums, cavurnes, jardins du souvenir, lieux de recueillement et de célébration.** Les deux autres phases sont en cours d'élaboration.